

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Président, la délégation tchadienne vous adresse ses chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 66^{ème} Session et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans l'accomplissement de votre noble tâche. Elle exprime également son admiration à votre prédécesseur, Monsieur **Joseph DEISS**, qui a présidé avec talent la session écoulée. Le Tchad rend hommage au Secrétaire Général, Son Excellence Monsieur **BAN KI MOON** pour son action tant sur le front du développement que celui de la paix dans le monde. Nous lui réitérons nos vives félicitations pour sa réélection bien méritée pour un second mandat à la tête de notre Organisation.

Monsieur le Président, Ma délégation se félicite du choix du thème central de notre débat général, à savoir « **les vertus de la médiation pour le règlement pacifique des conflits** ». Cette proposition cadre parfaitement avec notre vision politique, nos convictions et notre philosophie pour un monde harmonieux et égalitaire. Et pourtant, nous constatons malheureusement que notre monde connaît des situations graves menaçant la paix et la sécurité, qui sont la raison d'être même de notre Organisation. Fidèle à sa politique de dialogue, le Tchad s'est donné pour conduite le règlement de tous les conflits, internes comme externes, par la voie pacifique et la médiation.

Il a apporté sa modeste contribution pour la prévention et le règlement des conflits à travers le monde. C'est ainsi que nous avons soutenu les efforts de l'Etat de Qatar, de l'ONU et de la Communauté internationale en participant au plus haut niveau aux négociations et aux conclusions des Accords de Doha entre le Gouvernement soudanais et son opposition armée du Darfour.

A l'exemple de la solution pacifique que les Soudanais ont trouvée par le Référendum suivi de l'Indépendance du Sud Soudan, nous appelons de tous nos vœux à une solution définitive de la crise du Darfour. Pour cela, le Soudan a besoin d'être accompagné par toute la Communauté internationale afin que la paix et la sécurité reviennent sur l'ensemble du territoire et dans la sous région. Par ailleurs, nous voudrions exprimer notre préoccupation face aux foyers de tension qui se multiplient dans le monde et qui sont parfois nés des grandes mutations qui ont cours, notamment dans certains pays du Proche et Moyen-Orient et au Maghreb.

Des mouvements pacifiques de revendications démocratiques et de liberté tournent en drame humain et en destructions massives. C'est pourquoi, nous disons que les vertus du dialogue doivent prévaloir partout et que le recours aux armes n'est envisageable que si toutes les voies de la négociation sont épuisées.

Notre Organisation doit s'engager sans réserve aux côtés des parties en conflit pour la recherche des solutions par la réconciliation et le pardon. En plus des pertes en vies humaines, il convient de relever les inévitables cortèges de réfugiés et de personnes déplacées en pareilles circonstances. Et qui dit réfugiés et déplacés, dit situation de dénuement et de souffrance pénible.

Nous sommes bien placés pour évoquer ce sujet puisque notre pays accueille dans sa partie Sud Ouest plus de **100.000** réfugiés centrafricains et dans sa partie Est plus de **290 000** réfugiés soudanais et **180 000** déplacés tchadiens. Ceux-ci y sont établis depuis 2003 dans des conditions environnementales et sociales précaires. Notre souhait le plus ardent est que le Darfour et le Nord de la République Centrafricaine retrouvent rapidement la paix, afin que toutes ces populations retournent dans leurs régions d'origine.

Après le retrait définitif en mars dernier de la Mission des Nations Unies pour la Centrafrique et le Tchad, la **MINURCAT**, le Gouvernement tchadien a pris en main la protection des réfugiés et des déplacés ainsi que celle des organisations humanitaires qui leur viennent en aide, par une force spéciale composée entièrement d'éléments nationaux, appelée **Détachement Intégré de Sécurité**.

Malgré ses moyens limités, cette force accomplit parfaitement sa mission sur le terrain et mérite d'être soutenue. Sur ce point, le Gouvernement est conscient que cette relève comporte un coût qu'il ne peut financer seul.

Il est souhaitable que nos partenaires poursuivent leurs efforts à nos côtés par un appui logistique et financier nécessaire au fonctionnement de cette structure.

Par ailleurs, à l'instar de nombreux pays du Sahel, le Tchad a enregistré le retour de Libye de près de **100.000** de ses ressortissants qui ont été contraints de quitter ce pays, dans le plus grand dénuement. D'autres ont trouvé la mort dans un camp ou un autre. Les mouvements de retour se poursuivent toujours.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'Organisation Internationale pour les Migrations, les autres Institutions et tous les pays qui nous sont venus en aide dans les opérations de rapatriement et de prise en charge de nos ressortissants.

La Communauté internationale doit nous aider à contenir les effets dramatiques de ce mouvement massif de populations en portant assistance aux victimes, à travers des programmes de réinsertion et de réintégration économique.

Notre souhait le plus ardent est que la Libye retrouve la paix et que les libyens se réconcilient autour du Conseil National de Transition, afin de construire un Etat de droit.

Dans la construction de cette Libye nouvelle, nous attirons l'attention des dirigeants libyens sur le sort de nos ressortissants qui ont contribué au développement de ce pays en tant que travailleurs et qui sont qualifiés parfois, sans discernement, de mercenaires. Nous invitons en particulier le CNT à prendre des mesures urgentes en vue de concrétiser son engagement à protéger les populations d'Afrique subsaharienne vivant en Libye.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le Tchad tient également à partager avec notre auguste Assemblée ses appréciations sur les graves sujets de préoccupation commune de l'heure et dont certains sont l'objet de réunions se tenant en marge de la présente session. Ceux-ci vont de la gestion des crises économique et environnementale à la situation sécuritaire dans nos régions.

Ce sont là des sujets qui influent directement sur notre vie quotidienne de par leur tendance à ralentir considérablement, voire à freiner nos efforts de développement, notamment notre capacité à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015.

Nos Etats ont consenti d'énormes efforts et sacrifices pour, d'abord, contenir les effets de ces différentes crises et, ensuite assurer la reprise de leur croissance économique qui s'amorce timidement mais sûrement. Nous sommes conscients du long chemin qui nous reste à parcourir pour sortir de la pauvreté.

Cependant, les cadrages budgétaires exigés de nos finances publiques par les Institutions financières internationales ne prennent pas suffisamment en compte les budgets nationaux, dans la plupart des cas très limités, avec ceux requis pour le financement de ces engagements internationaux.

Le cas de mon pays en est bien l'illustration. Car, comment le Tchad qui a vécu des agressions extérieures durant plusieurs années, peut-il atteindre ces Objectifs, s'il ne bénéficie pas d'un appui conséquent, telle que l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés, susceptibles d'accompagner les pays en développement dans cette voie ?

Nous avons pour cela appelé à plusieurs reprises au soutien de ces Institutions.

S'agissant des questions climatiques et environnementales, nous enregistrons cette année au niveau du Sahel une mauvaise pluviométrie qui peut nous entraîner vers une catastrophe écologique et humanitaire, comme celle qui sévit depuis quelques mois dans la Corne de l'Afrique. Ce sont là des situations qui appellent la Communauté internationale à prendre la dimension de la question humanitaire dans ces zones très vulnérables et à lui accorder une attention soutenue.

De tous les défis, celui du développement durable reste une priorité absolue. Après la tenue au Tchad en juin 2010 du Premier Sommet sur le Programme de la Grande Muraille Verte par les Pays du Sahel, notre pays a organisé en octobre de la même année, le 8^{ème} Forum Mondial sur le Développement Durable avec pour thème : Sauver le Lac Tchad.

Des Plans d'action issus de ces rencontres font l'objet d'une vulgarisation afin de susciter les concours conséquents à leur mise en œuvre.

Nous réitérons ici nos appels à la communauté internationale pour qu'elle assiste les pays riverains du Lac Tchad à le sauver, car le monde doit savoir que de sa survie dépendent aussi bien le bassin forestier du Congo que la lutte contre la désertification.

Monsieur le Président,

Le Tchad se fait le devoir de donner son point de vue sur la question de la Palestine qui est au centre des préoccupations de notre Session. Cette question n'a que trop duré et ses conséquences sur la sécurité régionale et mondiale sont toujours d'actualité.

C'est pour cette raison qu'il y'a urgente nécessité d'un consensus international autour de la question des droits inaliénables du peuple palestinien. Nous le disons sans ambages, il est venu le temps de la reconnaissance d'un Etat de la Palestine aux côtés de l'Etat d'Israël. Il nous faut avoir le courage de franchir cette étape, essentielle pour faire avancer la paix entre les peuples israélien et palestinien.

C'est pourquoi, j'invite tous les pays épris de paix et de justice à s'engager dans cette voie. Pour finir, nous voudrions une fois de plus revenir sur la reforme des Nations-Unies dont l'une des caractéristiques est la marginalisation d'une composante importante de l'humanité, à savoir les Africains.

Les Etats africains, pris individuellement ou collectivement, sont aujourd'hui des acteurs incontournables du système mondial en matière de paix, de sécurité et de développement. Malheureusement, force est de constater qu'ils ne trouvent pas encore au sein de ce système toute la place qu'ils méritent, notamment du fait de leur mise à l'écart dans les initiatives de règlement de certains conflits qui menacent la paix et la sécurité du Continent.

La reforme de l'ONU est un impératif. Il faut en accélérer la finalisation pour tenir compte des revendications et aspirations légitimes des Africains, relatives au droit du Continent d'être représenté au Conseil de sécurité comme membre permanent avec droit de veto.

C'est la seule manière pour l'Afrique de contribuer effectivement et efficacement à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'au maintien de la paix dans le monde en général et sur le continent en particulier.

Je vous remercie.